



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ ATF PRO +4  
HUILE SYNTHÉTIQUE POUR BOÎTE DE VITESSES  
AUTOMATIQUE

Code du produit : 866736

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Global  
Operations  
Wieldrechtseweg 39  
3316 BG Dordrecht  
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec  
le CSR local

Adresse e-mail de la  
personne responsable de  
FDS : SDS@valvolineglobal.com

Société : Credimex AG  
Untere Gründlistrasse 7  
CH-6055 Alpnach  
Suisse

Téléphone : Tel +41 41 666 29 49

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-800-VALVOLINE (+1-800-825-8654), ou appeler le SAMU en composant le 145, +41 1  
251 51 51(international)



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Danger à long terme (chronique) pour le  
milieu aquatique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques,  
entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger : H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des  
effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à  
disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les  
instructions.

##### Prévention:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

##### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation  
d'élimination des déchets agréée.

##### Étiquetage supplémentaire

EUH208 Contient BENZENE, POLYPROPENE DERIVATIVES, SULFONATED,  
CALCIUM SALTS, DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE, C14-C18 alpha-  
olefin epoxide, reaction products with boric acid.

Peut produire une réaction allergique.

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-  
accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de  
0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés  
comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou  
le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU)  
2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

| Nom Chimique                                                      | No.-CAS<br>No.-CE<br>No.-Index<br>Numéro<br>d'enregistrement                                                                            | Classification                                                                                                   | Concentration<br>(% w/w) |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| DISTILLATES (PETROLEUM),<br>HYDROTREATED HEAVY<br>PARAFFINIC      | 64742-54-7<br>265-157-1<br>649-467-00-8<br>01-2119484627-25-<br>xxxx                                                                    | Asp. Tox. 1; H304                                                                                                | >= 25 - < 40             |
| HYDROTREATED LIGHT<br>PARAFFINIC DISTILLATE                       | 64742-55-8<br>265-158-7<br>649-468-00-3<br>01-2119487077-29-<br>xxxx                                                                    | Asp. Tox. 1; H304                                                                                                | >= 2,5 - < 5             |
| Mineral Oil                                                       | Non attribuée<br><br>01-2119484627-25-<br>xxxx, 01-<br>2119471299-27-<br>xxxx, 01-<br>2119487077-29-<br>xxxx, 01-<br>2119480132-48-xxxx | Asp. Tox. 1; H304                                                                                                | >= 2,5 - < 5             |
| BENZENE, POLYPROPENE<br>DERIVATIVES, SULFONATED,<br>CALCIUM SALTS | Non attribuée                                                                                                                           | Skin Sens. 1B;<br>H317<br><br>Limite de<br>concentration<br>spécifique<br>Skin Sens. 1B;<br>H317<br>> 10 - 100 % | >= 0,5 - < 1             |
| DODECYL HYDROXYPROPYL                                             | 67124-09-8                                                                                                                              | Skin Sens. 1; H317                                                                                               | >= 0,5 - < 1             |



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

|                                                                    |                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                     |
|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| SULFIDE                                                            | 266-582-5<br>01-2119953277-30-<br>xxxx         | Aquatic Acute 1;<br>H400<br><del>Aquatic Chronic 1;</del><br>H410<br>Facteur M (Toxicité<br>aiguë pour le milieu<br>aquatique): 1<br>Facteur M (Toxicité<br>chronique pour le<br>milieu aquatique): 1                                                                                                                                            |                     |
| C14-C18 alpha-olefin epoxide,<br>reaction products with boric acid | Non attribuée<br><br>01-2119976364-28-<br>xxxx | Skin Sens. 1B;<br>H317                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | >= 0,1 - < 0,5      |
| ETHANOL, 2,2'-IMINOBIS-, N-<br>TALLOW ALKYL DERIVS.                | 61791-44-4<br>263-177-5                        | Met. Corr. 1; H290<br>Acute Tox. 4; H302<br>Acute Tox. 4; H312<br>Eye Dam. 1; H318<br><del>Aquatic Acute 1;</del><br>H400<br>Facteur M (Toxicité<br>aiguë pour le milieu<br>aquatique): 10<br><br>Estimation de la<br>toxicité aiguë<br><br>Toxicité aiguë par<br>voie orale: 630<br>mg/kg<br>Toxicité aiguë par<br>voie cutanée: 1.600<br>mg/kg | >= 0,025 - <<br>0,1 |

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin  
traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

|                                 |                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                 | appeler un médecin.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.                                                                                                                                                                     |
| En cas de contact avec la peau  | : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.                                                                                                                                                                                          |
| En cas de contact avec les yeux | : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.<br>Enlever les lentilles de contact.<br>Protéger l'oeil intact.<br>Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.<br>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion              | : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.<br>Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.<br>Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.                       |

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|           |                                    |
|-----------|------------------------------------|
| Symptômes | : Aucun symptôme connu ou attendu. |
|-----------|------------------------------------|

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

|            |                                                                                                               |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Traitement | : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.<br>Traiter de façon symptomatique. |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

|                                  |                                                                                                                   |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Moyens d'extinction appropriés   | : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. |
| Moyens d'extinction inappropriés | : Jet d'eau à grand débit                                                                                         |

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|                                                        |                                                                                             |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Produits de combustion dangereux                       | : gaz carbonique et monoxyde de carbone                                                     |



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
- Mesures d'hygiène : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection des mains
- Matériel : néoprène, caoutchouc nitrile
- Délai de rupture :  $\geq 240$  min
- Épaisseur du gant :  $\geq 0,35$  mm
- Directive : L'équipement doit être conforme à l'EN 374



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

|                                   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Remarques                         | : | Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. |
| Protection de la peau et du corps | : | Vêtements étanches<br>Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Protection respiratoire           | : | Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                                       |   |                       |
|-----------------------------------------------------------------------|---|-----------------------|
| État physique                                                         | : | liquide               |
| Couleur                                                               | : | rouge                 |
| Odeur                                                                 | : | Donnée non disponible |
| Seuil olfactif                                                        | : | Donnée non disponible |
| Point de fusion/point de congélation                                  | : | Donnée non disponible |
| Point/intervalle d'ébullition                                         | : | Donnée non disponible |
| Inflammabilité                                                        | : | Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : | Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité            | : | Donnée non disponible |



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

inférieure

Point d'éclair : > 199 °C  
Méthode: Creuset fermé Cleveland

Température de décomposition : Donnée non disponible  
pH : Donnée non disponible

Viscosité  
Viscosité, dynamique : Donnée non disponible  
Viscosité, cinématique : env. 34 mm<sup>2</sup>/s (40 °C)

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : négligeable  
Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible  
Pression de vapeur : 0,0133333 hPa (21,11 °C)  
Pression de vapeur calculée

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 0,8508 gcm<sup>3</sup> (15,56 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur excessive  
Chaleur.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Métaux alcalins  
alcalis  
aluminium  
Ammoniaque  
Des matières combustibles  
halogènes  
isocyanates  
Plomb  
Métaux  
oxydes métalliques  
Oxydants  
peroxydes  
agents réducteurs  
sodium  
Acides forts  
bases fortes  
eau  
Zinc  
Peroxydes

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

### Composants:

#### **DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15 g/kg

Toxicité aiguë par voie  
cutanée : DL50 (Lapin): > 5 g/kg

#### **DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie  
cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de  
toxicité aiguë par la peau

#### **C14-C18 alpha-olefin epoxide, reaction products with boric acid:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 16.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie  
cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de  
toxicité aiguë par la peau  
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

#### **ETHANOL, 2,2'-IMINOBIS-, N-TALLOW ALKYL DERIVS.:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 630 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 630 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 0,6 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une  
toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie  
cutanée : DL50 (Lapin): approximativement 1.600 mg/kg  
Estimation de la toxicité aiguë: 1.600 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

### **Produit:**

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

### **Composants:**

#### **DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:**

Evaluation : Légère irritation passagère  
Résultat : Légère irritation passagère

#### **HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Evaluation : Légère irritation passagère  
Résultat : Légère irritation passagère

#### **BENZENE, POLYPROPENE DERIVATIVES, SULFONATED, CALCIUM SALTS:**

Résultat : Légère irritation passagère

#### **DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### **C14-C18 alpha-olefin epoxide, reaction products with boric acid:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Légère irritation passagère

#### **ETHANOL, 2,2'-IMINOBIS-, N-TALLOW ALKYL DERIVS.:**

Résultat : Corrosif pour la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Produit:**

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

### **Composants:**

#### **DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:**

Evaluation : Pas d'irritation des yeux  
Résultat : Pas d'irritation des yeux



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

### HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Evaluation : Légère irritation passagère  
Résultat : Légère irritation passagère

### BENZENE, POLYPROPENE DERIVATIVES, SULFONATED, CALCIUM SALTS:

Résultat : Pas d'irritation des yeux

### DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE:

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

### C14-C18 alpha-olefin epoxide, reaction products with boric acid:

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

### ETHANOL, 2,2'-IMINOBIS-, N-TALLOW ALKYL DERIVS.:

Résultat : Corrosif

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Remarques : A un effet sensibilisant.

#### Composants:

### BENZENE, POLYPROPENE DERIVATIVES, SULFONATED, CALCIUM SALTS:

Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

### DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE:

Type de Test : Dosage dans les ganglions lymphatiques locaux  
Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
Méthode : OCDE Ligne directrice 429

### C14-C18 alpha-olefin epoxide, reaction products with boric acid:



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

Type de Test : Test de Buehler  
Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.  
Méthode : OCDE ligne directrice 406

### **ETHANOL, 2,2'-IMINOBIS-, N-TALLOW ALKYL DERIVS.:**

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Résultat: négatif

#### **C14-C18 alpha-olefin epoxide, reaction products with boric acid:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Résultat: négatif

#### **ETHANOL, 2,2'-IMINOBIS-, N-TALLOW ALKYL DERIVS.:**

Génotoxicité in vitro : Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Résultat: Des résultats positifs ont été obtenus dans certains  
tests in vitro.

Système d'essais: Hépatocytes de rat  
Résultat: négatif



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

#### **HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

#### **Mineral Oil:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### **HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### **Mineral Oil:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

##### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### Information supplémentaire

##### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

##### Produit:

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Composants:

#### DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Poisson): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Invertébrés aquatiques): > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Les algues): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 10 mg/l  
Espèce: Poisson



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

Toxicité pour la daphnie et  
les autres invertébrés  
aquatiques (Toxicité  
chronique) : NOEC: 10 mg/l  
Espèce: Invertébrés aquatiques

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu  
aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.  
Toxicité chronique pour le  
milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

### HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu  
aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.  
Toxicité chronique pour le  
milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

### BENZENE, POLYPROPENE DERIVATIVES, SULFONATED, CALCIUM SALTS:

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu  
aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.  
Toxicité chronique pour le  
milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

### DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,75 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et  
les autres invertébrés  
aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,58 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: WAF

Toxicité pour les  
algues/plantes aquatiques : EL50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100  
mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: WAF

Facteur M (Toxicité aiguë  
pour le milieu aquatique) : 1



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEL: 0,32 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
BPL: oui

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 1; Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 1; Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

### C14-C18 alpha-olefin epoxide, reaction products with boric acid:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Substance d'essai: WAF  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: WAF  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): > 100 mg/l  
Point final: Inhibition de la croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: WAF  
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le : Non classé sur la base des informations disponibles.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

milieu aquatique

### **ETHANOL, 2,2'-IMINOBIS-, N-TALLOW ALKYL DERIVS.:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0,11 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,011 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 0,03 mg/l  
Point final: Biomasse  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Valeur de toxicité chronique: 0,0179 mg/l  
Durée d'exposition: 30 jr  
Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)  
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : CE50: 0,14 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 1; Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### **DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 5 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

##### **C14-C18 alpha-olefin epoxide, reaction products with boric acid:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 26,7 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

##### **ETHANOL, 2,2'-IMINOBIS-, N-TALLOW ALKYL DERIVS.:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 76 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301F

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE:**

Coefficient de partage: n- : log Pow: 4,7 - 6,5  
octanol/eau

##### **C14-C18 alpha-olefin epoxide, reaction products with boric acid:**

Coefficient de partage: n- : log Pow: 9,4  
octanol/eau

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IATA\_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IATA\_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IATA\_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IATA (Cargo) : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IATA\_P (Passager) : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012) : Non applicable

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)

Classe de pollution de l'eau : Classe B

#### Autres réglementations:

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

|       |                                             |
|-------|---------------------------------------------|
| KECI  | : Listé ou en conformité avec l'inventaire  |
| PICCS | : Listé ou en conformité avec l'inventaire  |
| IECSC | : Listé ou en conformité avec l'inventaire  |
| NZIoC | : N'est pas en conformité avec l'inventaire |

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

#### Inventaires

AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

|      |                                                                                           |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| H290 | : Peut être corrosif pour les métaux.                                                     |
| H302 | : Nocif en cas d'ingestion.                                                               |
| H304 | : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.     |
| H312 | : Nocif par contact cutané.                                                               |
| H317 | : Peut provoquer une allergie cutanée.                                                    |
| H318 | : Provoque de graves lésions des yeux.                                                    |
| H400 | : Très toxique pour les organismes aquatiques.                                            |
| H410 | : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

#### Texte complet pour autres abréviations

|                 |                                                            |
|-----------------|------------------------------------------------------------|
| Acute Tox.      | : Toxicité aiguë                                           |
| Aquatic Acute   | : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique     |
| Aquatic Chronic | : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique |
| Asp. Tox.       | : Danger par aspiration                                    |
| Eye Dam.        | : Lésions oculaires graves                                 |
| Met. Corr.      | : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux         |
| Skin Sens.      | : Sensibilisation cutanée                                  |

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECS - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TCI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Informations internes : 000000261489

#### Classification du mélange:

Aquatic Chronic 3

H412

#### Procédure de classification:

Sur la base de données ou de  
l'évaluation des produits

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline™ ATF PRO +4 HUILE SYNTHÉTIQUE  
POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.10.2023

Date d'impression: 19/02/2025

---

spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR